

REDICTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue de Vill-Abrévior, 25
BOULOGNE, rue de la Vierge, 10

PAIX DES ANNONCES

ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. - Un an, 15 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 3 fr. - Un an, 9 fr.

L'abonnement continue sans avis contraire.

ROUBAIX QUOTIDIEN

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

PAIX DES ANNONCES :
ANNONCES 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES 0 fr. 75
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75
LOCALES 1 fr. -

Les Annonces sont reçues à
ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux
du Journal, et à PARIS, à l'Agence
Aubourg, place de la Bourse, 16.

TELEPHONE

M. Keeblin, député boulangiste du Nord, a voté « Contre » le service militaire des s-marinaires et des frères.

M. Boulanger n'a pas voté.

LE CONGRÈS REPUBLICAIN ANTIBOULANGISTE DE PARIS

Paris, 6 janvier.
Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Les boulangistes ont mobilisé tous les camélets de la rue de Valenciennes qui se sont dressés devant la porte de Valenciennes.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

Le Congrès

Le Congrès s'est réuni à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. L. Goussier.

voies bien déterminé du général Boulanger.

Contre lui, M. Jacques est admis par tous les groupes. Il n'a pas d'adversaires, il est très estimé de ses collègues, et en sa qualité de Président du Conseil général de la Seine, il a par lui-même, en outre des autres patriotes, ceux des républicains de la banlieue.

Il a été très vivement applaudi. On crie : Aux voix ! Un délégué de la banlieue parle dans le même sens que M. Charles Laurent, en ce qui concerne la candidature Jacques.

Une discussion très vive s'engage entre les délégués de la banlieue et M. Pichon, député de la Seine.

M. Strauss dit : Les républicains anti-boulangistes proposent la candidature de M. L. Goussier.

La candidature de M. Driot, président du Conseil municipal est posée par M. Kéris, du 6^e arrondissement ; puis la candidature de M. L. Goussier, qui a obtenu une majorité absolue, est prononcée à la presque unanimité.

Les candidatures présentées au congrès sont donc les suivantes : Vaquez, Hovelacque, Darioi, Pierre Baudin, Jacques.

Le vote Les présentations de candidatures ont été terminées à 10 heures. Les Congrès passent dans une salle voisine pour déposer leurs bulletins dans les urnes.

Voici les résultats du scrutin : Inscrits, 221. - Votants, 170. Majorité absolue, 85.

Jacques, 224. Hovelacque, 60. Vaquez, 58. Darioi, 7. Boulanger, 2. Votés divers, 6.

M. Jacques, candidat On rentre en séance. Le Président a proclamé les résultats au milieu des acclamations de l'assemblée. Les cris de : Vive la République ! dominent tous les autres.

La candidature acclamée M. ANATOLE DE LA FORGE prend la parole.

« Nous n'avons plus maintenant qu'un candidat, dit-il. Le parti républicain n'aura-t-il le 27 janvier son véritable triomphe, je mets aux voix la candidature de M. Jacques, président du Conseil général de la Seine, que le Congrès vient de désigner. »

La salle toute entière debout, lève les mains, et c'est, au cri unanime de : Vive la République ! que la candidature est acceptée.

L'élu de la majorité est alors l'élu de l'unanimité.

Paris compte, en outre, une seule main dans le fond de la salle s'est levée contre le citoyen interrogé a déclaré qu'il ne pouvait pas voter pour un candidat introduit par fraude dans le Congrès.

Déclaration de M. Reinach M. JOSEPH REINACH, directeur de la République Française monte à la tribune.

Au nom d'un certain nombre de ses amis, il déclare que les républicains ont conscience si n'auraient point voté pour le citoyen Jacques.

Mais désormais le président du Congrès général est le candidat de tous les républicains contre les fauteurs de dictature et tous voteront et combattront pour le triomphe du candidat du Congrès.

Mais il n'était pas au bout de ses étournements. Au moment où il s'apprêtait à dévisager de près le faux magistrat, un officier aux ordres de la police, qui n'y avait pas moyen d'attribuer une autre qualité, se précipita sur lui et le fit passer dans un service dans un habit bleu de coupe militaire, brette jusqu'au genou, colife d'un poil rouge incliné, qui levait son ombre d'un nuage de rubans jonquille tombant coquettement sur l'épaule gauche, boutons d'or, ceinture en cuir, un officier retiré du service, après de longues expéditions et de nombreuses blessures, et qui avait été décoré de la Légion d'honneur, et qui avait été décoré de la Légion d'honneur, et qui avait été décoré de la Légion d'honneur.

« J'avais toujours pensé que les coquins s'étaient établis dans le voisinage du Palais-Royal, disait Larfllé entre ses dents. Il venait de se réveiller sous la main. « Patience, messieurs, patience ! c'est vous qui allez tomber sous la main. »

Il parlait encore quand le frac tourna par la rue de Valenciennes et vint au petit pas se ranger contre le mur à gauche. On était arrivé.

L'exempt, qui ne s'attendait pas à un saut à terre pour en mesure d'assister à la descente de M. le commissaire, ne se doutait guère de la surprise qui l'attendait sur le pavé du roi.

Avec une prudence qui témoignait de sa longue pratique des arrestations difficiles, il avait eu soin de sauter à droite, de façon à laisser le frac entre lui et le voyou, qui allait en descendant. Arrivé derrière son rempart, il comptait pouvoir observer, sans être vu, les faits et gestes de M. le commissaire.

Ce qui se passait alors eut moins de durée qu'il n'en faut pour le raconter, et pendant l'exempt de robe courte et le temps de sauter coup sur coup deux ou trois déceptions bien cruelles. La première fut de reconnaître que le détrosne de Louis était arrêté précisément devant l'entrée latérale du Palais Royal.

« Me serait-il tombé ? » commença-t-il à murmurer. Larfllé stupéfait de voir celui qui venait de se précipiter à la porte des appartements du duc d'Orléans.

grés. (Salves d'applaudissements. Cria répétés de : Vive la République !)

Déclaration de M. Hovelacque M. HOVELACQUE déclare qu'il a le plaisir de voir ceux qui ont voté pour lui sont maintes fois au premier rang de ceux qui ont voté pour la candidature Jacques contre le candidat et la dictature.

Il a été très vivement applaudi. On crie : Aux voix ! Un délégué de la banlieue parle dans le même sens que M. Charles Laurent, en ce qui concerne la candidature Jacques.

Une discussion très vive s'engage entre les délégués de la banlieue et M. Pichon, député de la Seine.

M. Strauss dit : Les républicains anti-boulangistes proposent la candidature de M. L. Goussier.

La candidature de M. Driot, président du Conseil municipal est posée par M. Kéris, du 6^e arrondissement ; puis la candidature de M. L. Goussier, qui a obtenu une majorité absolue, est prononcée à la presque unanimité.

Les candidatures présentées au congrès sont donc les suivantes : Vaquez, Hovelacque, Darioi, Pierre Baudin, Jacques.

Le vote Les présentations de candidatures ont été terminées à 10 heures. Les Congrès passent dans une salle voisine pour déposer leurs bulletins dans les urnes.

Voici les résultats du scrutin : Inscrits, 221. - Votants, 170. Majorité absolue, 85.

Jacques, 224. Hovelacque, 60. Vaquez, 58. Darioi, 7. Boulanger, 2. Votés divers, 6.

M. Jacques, candidat On rentre en séance. Le Président a proclamé les résultats au milieu des acclamations de l'assemblée. Les cris de : Vive la République ! dominent tous les autres.

La candidature acclamée M. ANATOLE DE LA FORGE prend la parole.

« Nous n'avons plus maintenant qu'un candidat, dit-il. Le parti républicain n'aura-t-il le 27 janvier son véritable triomphe, je mets aux voix la candidature de M. Jacques, président du Conseil général de la Seine, que le Congrès vient de désigner. »

La salle toute entière debout, lève les mains, et c'est, au cri unanime de : Vive la République ! que la candidature est acceptée.

L'élu de la majorité est alors l'élu de l'unanimité.

Paris compte, en outre, une seule main dans le fond de la salle s'est levée contre le citoyen interrogé a déclaré qu'il ne pouvait pas voter pour un candidat introduit par fraude dans le Congrès.

Déclaration de M. Reinach M. JOSEPH REINACH, directeur de la République Française monte à la tribune.

Au nom d'un certain nombre de ses amis, il déclare que les républicains ont conscience si n'auraient point voté pour le citoyen Jacques.

Mais désormais le président du Congrès général est le candidat de tous les républicains contre les fauteurs de dictature et tous voteront et combattront pour le triomphe du candidat du Congrès.

Mais il n'était pas au bout de ses étournements. Au moment où il s'apprêtait à dévisager de près le faux magistrat, un officier aux ordres de la police, qui n'y avait pas moyen d'attribuer une autre qualité, se précipita sur lui et le fit passer dans un service dans un habit bleu de coupe militaire, brette jusqu'au genou, colife d'un poil rouge incliné, qui levait son ombre d'un nuage de rubans jonquille tombant coquettement sur l'épaule gauche, boutons d'or, ceinture en cuir, un officier retiré du service, après de longues expéditions et de nombreuses blessures, et qui avait été décoré de la Légion d'honneur, et qui avait été décoré de la Légion d'honneur.

« J'avais toujours pensé que les coquins s'étaient établis dans le voisinage du Palais-Royal, disait Larfllé entre ses dents. Il venait de se réveiller sous la main. « Patience, messieurs, patience ! c'est vous qui allez tomber sous la main. »

Il parlait encore quand le frac tourna par la rue de Valenciennes et vint au petit pas se ranger contre le mur à gauche. On était arrivé.

L'exempt, qui ne s'attendait pas à un saut à terre pour en mesure d'assister à la descente de M. le commissaire, ne se doutait guère de la surprise qui l'attendait sur le pavé du roi.

Avec une prudence qui témoignait de sa longue pratique des arrestations difficiles, il avait eu soin de sauter à droite, de façon à laisser le frac entre lui et le voyou, qui allait en descendant. Arrivé derrière son rempart, il comptait pouvoir observer, sans être vu, les faits et gestes de M. le commissaire.

Ce qui se passait alors eut moins de durée qu'il n'en faut pour le raconter, et pendant l'exempt de robe courte et le temps de sauter coup sur coup deux ou trois déceptions bien cruelles. La première fut de reconnaître que le détrosne de Louis était arrêté précisément devant l'entrée latérale du Palais Royal.

« Me serait-il tombé ? » commença-t-il à murmurer. Larfllé stupéfait de voir celui qui venait de se précipiter à la porte des appartements du duc d'Orléans.

nous faisons un appel à tous nos confrères républicains de la presse départementale et à tous les comités d'arrondissement de la province ont été organisés, en vue de l'organisation d'une manifestation collective de la province contre le candidat Boulanger. Cette manifestation, qui pourrait se produire sous forme d'adresse envoyée au nom de la démocratie des départements, serait publiée par nos confrères et affichée sur les murs de Paris.

Les comités départementaux et les journaux des départements qui se rallieront à cette idée sont priés de vouloir bien nous envoyer leur adhésion en nous indiquant de quelle façon ils comprennent la mise en pratique de ce projet.

Programme. - (Lyon républicain.)

CE QUE COUTE UNE ELECTION A PARIS

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

Le conseil municipal de Paris n'a inscrit au budget de 1899 qu'un crédit de 500,000 francs pour les dépenses des élections qui auront lieu en 1899.

rentra dans les frais de l'élection du 27 janvier. Les délégués se sont retirés et, pendant les heures de la soirée, rue Casimir-Delacroix, ils ont acclamé le nom du général Boulanger.

Ces gens là saluaient tout à leur honneur un coup porté à l'affaire de Panama. Ils ont protesté cette œuvre française en y mêlant l'allemand qui entretient M. Boulanger.

LE MONUMENT VICTOR NOIR

Les anciens amis de Victor Noir, convoqués par M. Louis Noir pour prendre une résolution sur le sujet de la proposition à élever à la victime de Pierre Bonaparte, se sont réunis hier au soir à la salle de la rue de Valenciennes.

Étaient présents : MM. Henri Rochefort, Auguste Vaquez, A. Bani, Alphonse Hauquier, Charles Longuet, Emile Granger, Vallat, Paschal Grousset, Eugène, Edmond Bazire, Coustant, Laurent, Gélis.

M. Louis Noir a demandé au com. de se prononcer sur les trois points suivants : 1^o Le choix du site, 2^o Le choix de la statue, le choix des délégués chargés de surveiller l'exécution, 3^o Le choix de la date.

C'est le cinquième Montmartre qui a été désigné, et il a été convenu que M. Henri Rochefort se chargera de surveiller l'exécution, et M. Henri Rochefort, sur un décret de son conseil d'administration, a décidé de constituer les fonds de la souscription dans la caisse du *Revue*.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

Paris, 8 janvier. - M. L. Goussier a été élu député de la Seine.

habitués dans la gare et les tanneries. Les habitants sont bloqués chez eux par les eaux.

Les jardins, les haies, les tonneaux, sont empiétés. Les communications sont interrompues sur beaucoup de points. Les passants sont enlevés.

Sur mer règne une tempête effroyable. Des glaces énormes dérivent. Les habitants sont en danger.

Les communications (télégraphiques) sont difficiles.

TOMBE DE ISO MÈTRES

Nice, 6 janvier. Le nommé Mazzola, Joseph, est tombé d'une hauteur de 150 mètres environ. Il ne restait que quelques mètres sur la grande descente on n'a pu encore se prononcer sur les causes de cet accident.

Mazzola, Joseph, âgé de 45 ans, sujet italien, après s'être levé pendant toute la journée d'été dans les habitations, était allé faire une promenade à la campagne, vers quatre heures du soir, pour dissiper les vapeurs de l'été.

Arrivé au pied du valon de Saint-Philippe grimpa, on ne sait comment, au sommet de la montagne. Il se trouva en cet endroit le valon de Saint-Philippe à une hauteur de 150 mètres environ.

Arrivé au pied du valon de Saint-Philippe, il se précipita dans le précipice. Il fut tué sur le coup. Les débris de son corps furent retrouvés à une distance de trente pas au sud de la colline. Malheureusement, il ne restait que trente pas au sud de la colline. Malheureusement, il ne restait que trente pas au sud de la colline.

Heureusement il s'accrocha à une touffe de sauge qui se trouvait juste au bord d'un précipice.

Il ne fut détourné du coup, Mazzola, après quelques instants de repos, ne passa à se rendre compte de la situation périlleuse dans laquelle il se trouvait.

Revenant toutes forces, il appela du secours par des cris désespérés dont on ne se rendit compte qu'après un certain temps.

Une jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.

La jeune fille, qui s'était attachée elle aussi, accourut à ses appels.